



POTIGNY

infos

Octobre 2008

N° 1



EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La nouvelle équipe municipale s'est immédiatement mise au travail.

Très vite, elle a eu à traiter d'importants dossiers :

- L'aménagement de la nouvelle Mairie
- La viabilisation du Lotissement du Chemin Neuf
- L'assainissement collectif des quartiers de la Gargotte et de la Venelle Labine
- La future maison de retraite de l'hôpital de Falaise.

Tous ces chantiers qui sont ouverts en divers points de notre Commune contribuent à l'œuvre de modernisation engagée depuis de nombreuses années.

Avec la volonté ferme de toujours améliorer le bien-être des habitants, nous renforçons chaque jour l'attractivité de Potigny.

De plus en plus nombreux sont ceux qui veulent s'y installer parce qu'ils y trouvent une vraie qualité de vie.

Je tiens à remercier ceux et celles qui, à un titre ou à un autre, nous accompagnent dans cet effort pour construire une image toujours plus valorisante de notre Commune.

C'est avec cette volonté de toujours mieux vous informer que nous vous adressons ce nouveau bulletin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien sincèrement,

Jean-Marie GASNIER,
Maire



L'Équipe Municipale



Les 9 et 16 mars 2008, vous avez élu un nouveau Conseil Municipal dont voici les 19 membres :

En partant du bas, de gauche à droite :

1^{er} rang : Mme WILPOTE Virginie, Mme BOUTEILLER Jacqueline, Mme KNEDLIK Thérèse

2^{ème} rang : M. BENOIT Dominique, M. SAUVEE Jean-Claude, Mme SOHIER Sylvie, M. PERRIER Marcel, M. GASNIER Jean-Marie, Mme KISZKO Colette, Mme GOLBA Nathalie, Mme DUNBAR Annick

3^{ème} rang : M. KAMINSKI Bronislaw, M. TIRIAU Ernest, M. KEPKA Gérard, M. ROUSSEL Jacques, M. NIEWIADOMSKI Rudy, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, Mme MAUNOURY Maryvonne, M. HEBERT Frédéric

Lors de sa première réunion, le Conseil Municipal a désigné 5 adjoints qui se sont vus confier des tâches bien définies.

Madame KNEDLIK Thérèse 2^{ème} Adjoint

- Gestion des Affaires Sociales
- Suivi du Point Info 14
- Budget CCAS
- Gestion des demandes de logements
- Gestion du parc de logements communaux
- Présidente de la Commission des Affaires Sociales

Monsieur DEFENOUILLERE Jean-Yves 4^{ème} Adjoint

- Culture, Sports et Loisirs
- Relations avec les Associations
- Gestion des équipements liés à la culture, aux sports et aux loisirs (Gymnase, MJC, Terrains de sports...)
- Organisation des animations
- Président de la Commission Culture, Sports et Loisirs

Monsieur ROUSSEL Jacques 1^{er} Adjoint

- Affaires scolaires
- Cantine municipale
- Gestion du Suvez (Salle et Gîte)
- Président de la Commission des Affaires Scolaires

Monsieur KAMINSKI Bronislaw 3^{ème} Adjoint

- Responsable des Services Techniques
- Organisation et suivi des chantiers
- Gestion service des eaux et de l'assainissement
- Gestion des espaces verts
- Président de la Commission des Travaux

Monsieur KEPKA Gérard 5^{ème} Adjoint

- Affaires générales (administration, personnel, police, urbanisme)
- Finances (budgets, subventions, marchés)
- Communication
- Président de la Commission des Affaires Générales
- Président de la Commission Communication

Les Travaux

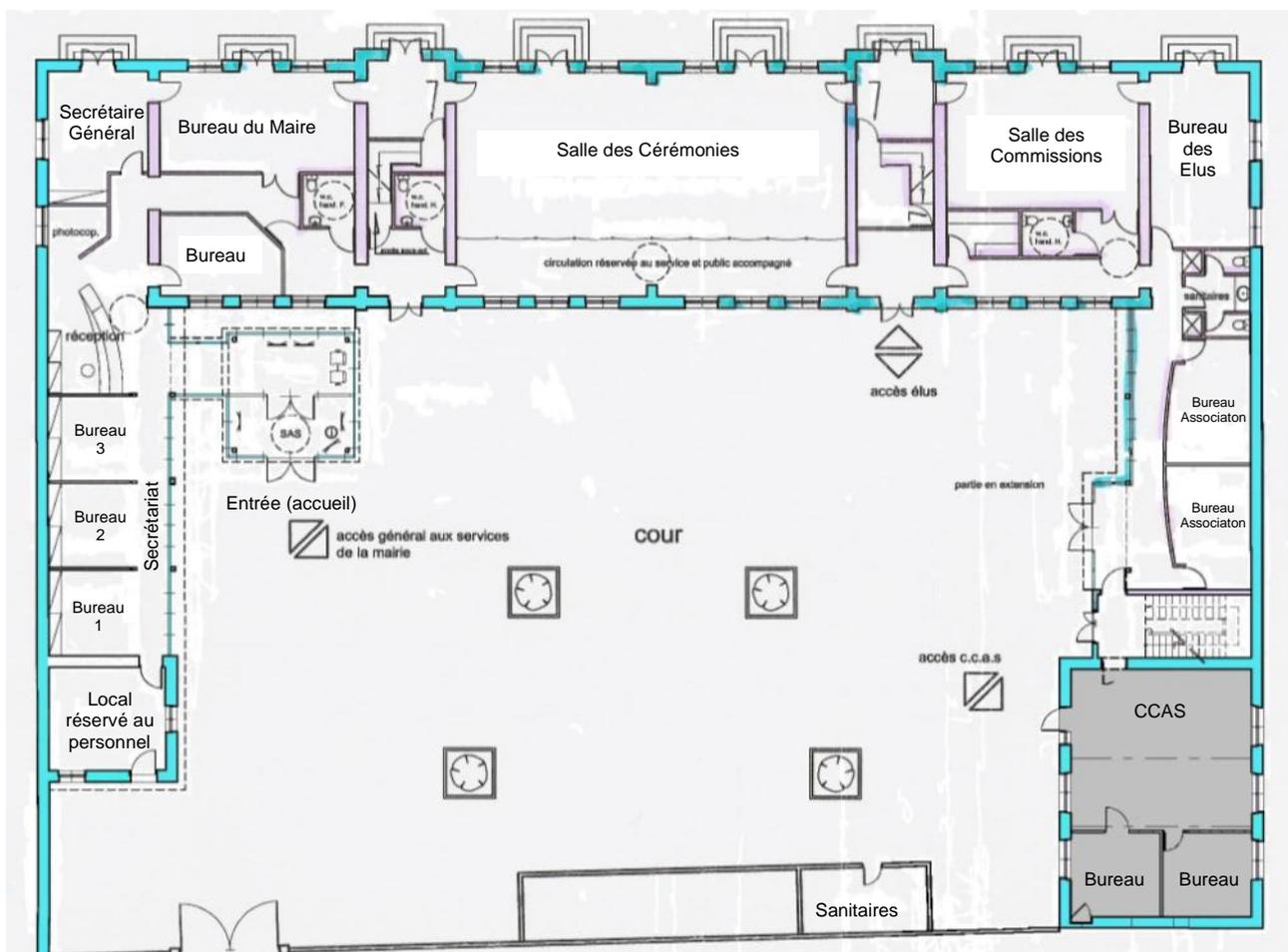
Transfert de la Mairie à l'ancienne École Paul Éluard

Les locaux de l'actuelle Mairie étaient devenus inadaptés (pièces exigües, accessibilité difficile). Dans le but d'améliorer l'accueil du public (notamment lors des mariages et cérémonies), d'offrir des espaces de travail mieux adaptés et de permettre un accès aisé aux personnes à mobilité réduite, un projet de transfert de l'actuelle Mairie vers l'ancienne École Paul Éluard est en cours. Des travaux d'aménagement ont été entrepris et devront livrer des locaux rénovés début avril 2009.

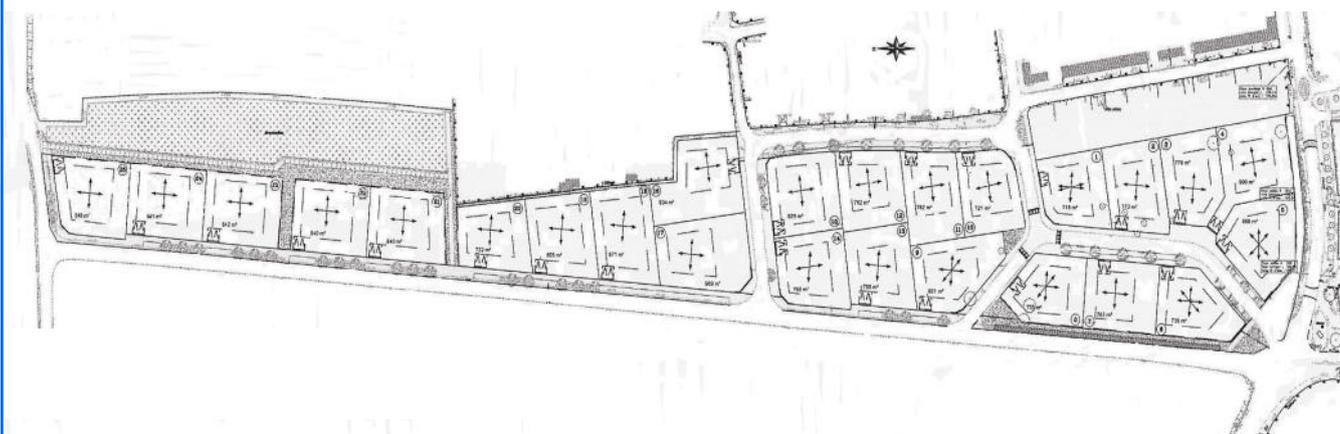
Le marché public des travaux comprend 11 lots pour un montant de 625 000 € TTC sur lequel ont été obtenues une subvention du Conseil Général de 122 400 € et de l'État de 56 400 €.



Schéma d'aménagement du futur Centre Administratif (ancienne École Éluard)



Lotissement Le Clos du Chemin Neuf



La Commune a décidé de procéder à la viabilisation de ce terrain, acquis en 1993 auprès de la Société des Mines de SOUMONT, afin d'y aménager un lotissement.

Situé à la sortie ouest, en bordure de la RD 237 direction de FONTAINE-LE-PIN, il sera divisé en 25 parcelles (12 lots de 700 à 800 m², 10 lots de 810 à 899 m², 3 lots de 900 à 970 m²).

Les travaux de voirie, assainissement sont effectués par la Société SBTP de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, les réseaux par la Société CEGELEC de CARPIQUET (EDF - TELECOM - Eclairage Public), les espaces verts par la Société MATEX de CLÉCY, et le réseau d'eau en régie par les services techniques de la Commune. Coût de la viabilisation, honoraires et bureau d'études : 1 220 000 €.

Actuellement s'achève la 1^{ère} tranche qui permet la commercialisation des parcelles à 61,50 € le m².

Pour tous renseignements sur l'acquisition d'une parcelle, s'adresser au secrétariat de la Mairie.
Tél. 02 31 90 84 67.

Assainissement

Après la construction de la Station d'épuration, un programme d'extension du réseau d'assainissement a été décidé.

Actuellement en cours, il concerne le raccordement des habitations de la Venelle Labine et de la Gargotte. Sous contrôle du Cabinet d'ingénierie SAFEGE, les travaux sont confiés à la Société SARC.

Montant : 150 000 € TTC. Subvention du Conseil Général : 19 650 € et de l'Agence de l'Eau : 45 624 €.

Cette opération s'achèvera à la fin du mois de Novembre 2008.

Stade des Gueules Rouges

Il sera procédé au cours de la trêve sportive hivernale (décembre 2008 / janvier 2009) à la réfection des vestiaires.

Les travaux consisteront à poser du carrelage dans tous les vestiaires.

L'entreprise CRLC de CAEN a été retenue pour les exécuter.

Montant : 7950 € TTC. Subvention du Conseil Général : 3323 €.



Salle Omnisports Zenon RUDA

La motorisation des treuils pour le relevage des panneaux de basket a été décidée. Les entreprises Philippe PIERRE de POTIGNY et POLYSPORT d'IFS se sont vus confiés les travaux.

Montant : 3942 € TTC. Subvention du Conseil Général : 1649 €.

E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Adultes Dépendantes)

Intégration du projet dans le site



L'Hôpital de FALAISE a choisi la Commune de POTIGNY pour y construire une structure médicalisée appelée EHPAD.

Le chantier commencera début Novembre 2008 et s'étendra sur une durée de 26 mois. La réception des travaux étant prévue pour le mois de Janvier 2011.

Cet établissement comprendra 81 chambres et 84 lits, sur deux niveaux, avec deux orientations principales :

- ♦ Accueil de personnes âgées en un lieu d'hébergement de 33 chambres (30 chambres d'un lit et 3 chambres de 2 lits, soit 36 lits au total)
- ♦ Accueil de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer (4 unités de 12 chambres, soit 48 chambres)

Structure du bâtiment

Rez de chaussée :

Entrée principale - locaux de vie - l'espace culte - le secteur soins - l'administration - la restauration - les locaux techniques, laverie, repassage - une unité « handicapée vieillissante » de 17 chambres - deux unités Alzheimer de 12 chambres.

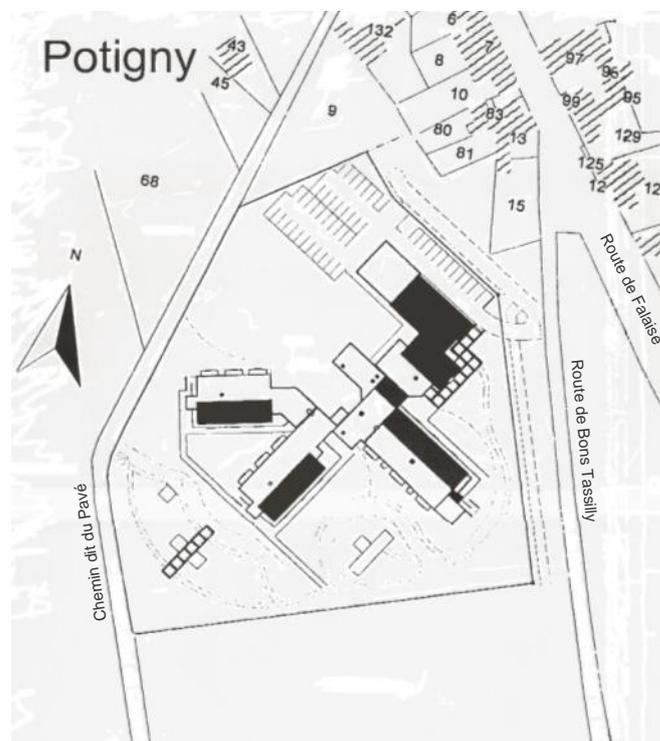
Étage :

Une unité « handicapée vieillissante » de 16 chambres - deux unités Alzheimer de 12 chambres.

Extérieur :

Voirie de desserte interne et parking de 49 places.

Plan de situation



D'autres chantiers

D'importants chantiers viennent de s'achever ou sont en cours.

Chemin d'Aisy - Rue du Marché

Engagée en fin d'année 2006 et prévue en 2 tranches, la réfection du Chemin d'Aisy dans sa totalité ainsi qu'un tronçon de la Rue du Marché, aura duré près de 16 mois pour s'achever au printemps 2008.



Ces travaux, coordonnés sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet HERNAT de POTIGNY, ont été réalisés par la Société APPIA de MONDEVILLE.

Aujourd'hui ces voies permettent une meilleure circulation et donnent un aspect environnemental satisfaisant tant pour les habitants riverains que pour les personnes qui se rendent à la Salle du Suvez et au Gîte.

Ces opérations auront coûté près de 553 000 € TTC.

Auparavant, nous avons procédé à l'effacement des réseaux de la partie supérieure du Chemin d'Aisy ; le SDEC a confié ces travaux à la Société GARCZYNSKI pour un montant de 75 037 € TTC.

Rue du Général Leclerc

De même, il restait à effacer les réseaux au nord de la Rue du Général Leclerc. Profitant que la Société GARCZYNSKI était présente dans la Commune, il a été décidé de passer à l'acte pour ce secteur compris entre le carrefour de la Route d'Argences et le Chemin des Anciennes Cantines.

Travaux effectués pour un montant de 38 104 € TTC.

À noter que le Conseil Général sur ces deux opérations d'effacement de réseaux a subventionné à hauteur de 38 838 €.

Cantine Scolaire

L'étanchéité de la couverture de la Cantine Scolaire présentait certaines défaillances ; il a fallu la refaire entièrement.



L'entreprise Benoît HUS s'est vue confier les travaux qui ont été exécutés au mois de Juillet 2008 pour un montant de 19 800 € subventionnés à hauteur de 4 950 € au titre de la Dotation Globale d'Équipement.

Etablissements Scolaires

Chaque année pendant les vacances scolaires d'été, les services techniques de la Commune s'affèrent à remettre en état les classes de l'École Primaire et de la Maternelle (travaux demandés par les Directeurs d'écoles et que la Commune satisfait au mieux).



M.J.C.

Pour obtenir l'agrément de Jeunesse et Sports pour son Centre de Loisirs, la MJC devait être pourvue de sanitaires adaptés aux jeunes enfants. Les services techniques de la Commune ont réalisé l'équipement nécessaire. L'agrément a été obtenu.

Travaux logements

L'acquisition auprès d'ARCELOR d'un parc de 52 logements n'est pas sans effets, et il faut reconnaître qu'une réhabilitation s'impose notamment en terme de sanitaire. Une première tranche de travaux sur dix huit logements a été lancée. Son coût est d'environ 96 800 € TTC sur lequel une subvention de 27 526 € a été obtenue du Conseil Général.

Espaces verts - Fleurissement



Chaque année, les services techniques sont sollicités pour embellir notre Commune. La tonte des pelouses, la taille des haies et arbustes, le fleurissement demandent quotidiennement une attention et des soins particuliers. Dernièrement des arceaux d'entrée de ville sont venus compléter les équipements de mobilier urbain.

POTIGNY est une ville agréable, accueillante, fleurie, tout le monde se plaît à dire qu'il y fait bon vivre. Sachez que ces efforts seront poursuivis.

Services Techniques

Un véhicule utilitaire n'était plus fonctionnel, il a été remplacé par l'achat d'un fourgon Citroën d'occasion. Prix 13 156 €.



Vie Municipale

Rentrée Scolaire



La rentrée 2008-2009 s'est déroulée de façon satisfaisante. La mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et des élus a été suivie d'effet, le nombre de classes a été maintenu par rapport à l'année dernière malgré l'annonce au printemps de la fermeture d'une classe à l'école primaire.

ECOLE PRIMAIRE PAUL LANGEVIN : (Tél. 02 31 90 84 85)

135 élèves répartis sur 6 classes :

- 18 en CP avec Mme FICHET DE CLAIRFONTAINE
- 21 en CP / CE1 avec Mme SULINE
- 21 en CE1 avec Mme BASNIER
- 25 en CE2 avec Mlle LOUTREUIL et Mlle VAUDRON
- 25 en CE2 / CM1 avec Mme BENOIT
- 25 en CM1 / CM2 avec Mlle MARRETEUX et M. LEROCHAIS

Suite au départ de Monsieur BROSSEAU, Mademoiselle LOUTREUIL a été nommée Directrice de l'école.

ECOLE MATERNELLE ANTOINE DE ST EXUPÉRY :

(Tél. 02 31 90 80 48)

85 élèves répartis sur 3 classes :

- 27 en Grande Section Mme LEHUT Marie-Pierre
- 31 en Moyenne Section Mme MARIE Chantal (Directrice)
- 27 en Petite Section Mme AUBERT Josiane

Une garderie existe à la maternelle, elle fonctionne les jours de classe de 7^h50 à 8^h50 et de 16^h30 à 18^h30.
Tarif : 2,30 € de l'heure.

Bibliothèque

Dans les locaux de la MJC depuis Juin 1991, une salle est réservée à la bibliothèque qui dispose de plus de 1200 livres.

Deux permanences sont tenues par semaine :

- le Mardi de 14^h30 à 15^h30
- le Vendredi de 17^h à 18^h



Contacts : Mme AUBEY Annie - Tél. 02 31 90 93 69
Mme MARIE Emmanuelle - Tél. 02 31 90 23 86

L'adhésion à la bibliothèque est de 3 € par famille et par an.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Si vous ne pouvez vous déplacer, le CCAS vous propose un service de transport gratuit uniquement sur le territoire de la Commune.

Tél. 02 31 90 89 42 - M. Gaëtan BOURGES



DE POTIGNY

Point Info 14 en direct avec les administrations

Une assistance pour répondre ou résoudre vos problèmes sans vous déplacer.

Installé dans les locaux du CCAS, ancienne école Paul Eluard, il est ouvert à tout public les :

- Lundi et Jeudi de 14^h à 17^h
- Mercredi de 8^h30 à 12^h30

Services partenaires : ANPE, ASSEDIC, CAF, BUS VERTS, CCI, CONSEIL GÉNÉRAL, CPAM, EDF-GDF, FRANCE TELECOM, SDEC, URSSAF, etc...

Renseignements :

Tél. 02 31 90 70 25

Fax : 02 31 90 74 36

Internet : point-info14-potigny@wanadoo.fr

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Cette association est gérée par des bénévoles, elle permet à des personnes ayant des difficultés sociales ou de santé, de bénéficier sous certaines conditions d'aide ponctuelle ou permanente, sous forme d'heures de travail à domicile.

Une permanence se tient à POTIGNY au CCAS le mardi de 17 à 18 heures.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- Mme BOURY Marie-Louise Tél. 02 31 90 64 79
- Mlle KISZKO Stéphanie Tél. 02 31 90 81 30
- Mme MAUNOURY Maryvonne Tél. 02 31 90 94 11

Services aux Personnes

La Communauté de Communes du Pays de FALAISE propose deux services en direction de différentes catégories de personnes :

- **le portage de repas à domicile** accessible à tous quelque soit votre âge.
Prix du plateau (repas midi et soir) : 7,90 €. renseignements au 02 31 69 69 90



- **la Téléalarme**, plutôt destinée aux personnes âgées, seules ou en couple. Elle permet de rompre leur isolement et de les rassurer. Cet appareil donne la possibilité à une personne en situation d'angoisse ou de détresse, de se signaler et d'entrer en contact auprès d'un opérateur situé dans un poste central de surveillance.

Coût du service : 23 €/mois.

renseignements au 06 12 27 55 84



Citoyenneté

Civisme

Elections

La révision annuelle de la liste électorale est en cours. Si vous n'êtes pas inscrit, présentez-vous au secrétariat de la Mairie muni de votre carte d'identité ou tout autre document officiel en cours de validité comportant une photographie, ainsi qu'un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone, quittance de loyer, etc...).

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour accomplir cette formalité.

Vous êtes étranger mais citoyen de l'Union Européenne, vous pouvez également vous inscrire dans les mêmes conditions.

Prochaine élection :
renouvellement des députés européens
en Juin 2009.

Recensement Militaire

Parents, votre enfant, garçon ou fille, aura bientôt 16 ans, alors il faut penser au recensement militaire.

Cette démarche, à faire en Mairie, est obligatoire entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. Une attestation vous sera remise et servira pour l'inscription à tout examen ou concours (écoles, permis de conduire, etc...).



Renseignements :
Centre du Service National à CAEN : Tél. 02 31 38 47 50

Recensement de la Population



Les Communes de moins de 10 000 habitants, comme POTIGNY, font l'objet tous les 5 ans d'une enquête de recensement de la population.

Des agents recenseurs recrutés par la Commune, dûment accrédités et en possession d'une carte, passeront à votre domicile pour collecter divers renseignements à l'aide d'imprimés fournis par l'INSEE (bulletin individuel, bulletin logement). Un courrier personnel vous sera adressé quelques jours avant le début de l'enquête.

Ce recensement aura lieu sur le territoire de la Commune entre le 14 Janvier et le 15 Février 2009.

Vous voudrez bien leur réserver le meilleur accueil.
Merci d'avance.

Nous nous permettons de rappeler à chacun d'entre-vous quelques règles élémentaires qui contribuent au respect de l'environnement et à la qualité de vie.



Ayez soins de mettre en bordure de votre propriété **la veille de la collecte et en soirée** vos sacs poubelles et sacs de déchets verts. Chaque semaine des sacs sont éventrés et les détritux jonchent le trottoir.

Horaires de la déchetterie de Soulangy

Les horaires d'ouverture d'hiver (du 1^{er} octobre au 30 mars) sont les suivants:

Lundi : 9^h30 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h00
Mercredi : 9^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h00
Samedi : 9^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h00

Les horaires d'ouverture d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre) sont les suivants:

Lundi : 10^h00 - 12^h00 et 14^h30 - 18^h00
Mercredi : 9^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 18^h00
Vendredi : 14^h30 - 18^h00
Samedi : 9^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 18^h00

Sont autorisés : Déchets verts (tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes), Inertes (déblais et gravats issus du bricolage familial), Mobilier et Ferrailles (hors déchets d'Équipements Électriques et Électroniques = Déchets 3E), Huiles de vidange minérales.

Concernant les déchets 3E, ils sont à déposer à la déchetterie de Noron-l'Abbaye. Contact au 02 31 90 01 01.

Rappel :

Fin du ramassage des déchets verts le Jeudi 30 octobre.

Ferrailles

Ramassage 1 fois par trimestre, le 2^{ème} Jeudi des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Si vous possédez un chat ou un chien, veillez à ce qu'il ne soit pas en divagation. Désormais, lorsque le propriétaire d'un animal domestique aura été identifié, il encourra une amende. SOYEZ VIGILANTS !



Les trottoirs, les pelouses, les espaces publics, ne sont pas des lieux pour recevoir les déjections des chiens. Prenez des précautions, munissez-vous de gants et de sacs et déposez les dans les poubelles.

Si, vous détenez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, vous êtes tenus de le déclarer en Mairie (produire document d'identification, vaccination antirabique, assurance).

Associations - Agenda

La MJC de POTIGNY vous propose :

Le Centre de Loisirs

Accueil des enfants de 4 à 11 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de février, Pâques, Toussaint et vacances d'été.

La Section Pré-adolescents Adolescents

Au local jeunes (Salle Mazzoni) les horaires et les activités sont organisés par les *Jeunes* sous la responsabilité de la MJC.

Les activités pour tout public

Peinture - Modelage - Dessin (Mardi de 18^h à 20^h)

BreakDance-HipHop (Mercredi de 10^h à 12^h)

Gym volontaire (Lundi de 19^h30 à 20^h30)

Atelier création (Lundi de 14^h à 17^h)

Poker «Texas Hold'em» (une fois par mois, Vendredi à 21^h)

Foyer des Anciens (Mardi de 14^h à 18^h)

Danse moderne (Lundi de 17^h à 19^h)

Dentelle de Bayeux (une soirée par semaine)

Atelier informatique

Atelier Théâtre (samedi matin)

Pour tous renseignements : Tél. 02 31 90 85 68 - mjc.potigny@orange.fr
du mardi au vendredi de 10^h à 18^h30

Mémoire de Fer

(des bénévoles au service de la mémoire minière)

Un livre en préparation sur l'histoire de POTIGNY : si vous possédez des photographies, si vous voulez témoigner, prenez contact auprès de Benjamin PEREZ, Président de l'association.

Tél. 02 31 90 84 67 -

memoiredefer@saintgermainlevasson.fr

Idées cadeaux :

Livres : Mines de Soumont un patrimoine un projet
Potigny Mine d'histoires
Un siècle d'histoire minière
Les mondes souterrains du Calvados

Divers : Sets de table (3 choix)

Enveloppes pré-affranchies

« Musée de la Mine »

Date à retenir :

1^{er} mai 2009 : 14^{ème} Journée de la Mine
et ouverture des visites au Musée

Club Cyclotouriste du Laizon

Section Jeunes

Les samedis, au local du Suvez pendant la période scolaire à 14^h30

Licence : 10 €

Section Adultes

Les dimanches matin au local du Suvez à 8^h30

Licence adulte : 36 € Licence 18/25 ans : 21 €

Contacts :

Directeur de l'école cyclo : tél. 02 31 39 07 24

Président : Tél. 02 31 90 11 32

jerome.bellec@free.fr

Harmonie Espérance

l'association se compose de l'harmonie dirigée par Christophe LOUAIL et la chorale par Nathalie LOUAIL.

Les répétitions ont lieu :

- Pour l'harmonie :

le mardi de 19^h30 à 21^h15 Salle Eluard

- Pour l'harmonie :

le lundi de 19^h30 à 21^h Salle du Suvez

Vous pouvez toujours nous rejoindre, il n'est pas trop tard...

Pour tous renseignements complémentaires
vous pouvez vous adresser

à François BESANÇON (Président) au

02.31.90.81.98

ou à Colette KISZKO (Secrétaire) au 02.31.90.80.73

U.C.I.A.

(Union Commerciale Industrielle et Artisanale)

20^{ème} édition

de l'animation Commerciale
du 1^{er} au 15 Décembre 2008

3000 € de dotation

Tirage final des gros lots

le 15 décembre 2008 Salle du Suvez à 18^h

Song Ho - école Nam Ho Quyen

Connue en France sous le nom de Viet-Vo-Daho, cette discipline consiste en une approche artistique et martiale du combat (clés, projections, boxe pieds et poings, ciseaux de jambes)

Sandrine et Julien CRAPET, diplômés de la Fédération Française de Karaté, vous proposent de pratiquer cet art au Dojo du Gymnase selon les horaires suivants :

- Cours 5-6 ans le mardi de 17^h à 18^h
- Cours 7-8 ans le mardi de 18^h à 19^h
et le vendredi de 18^h30 à 19^h30
- Cours 9-12 ans le vendredi de 17^h 30 à 18^h30
- Cours adultes le mardi de 19^h à 20^h30
et le vendredi de 19^h30 à 21^h
- Cours d'Arts Martiaux féminins le samedi
de 9^h15 à 10^h45
- Cours adultes avancés et armes le dimanche
de 8^h30 à 11^h30



Date à retenir :
Samedi 31 janvier 2009 à partir de
19^h au Gymnase,
démonstration pour fêter le Nouvel
An Asiatique
« Année du Buffle »

Pour tous renseignements : Tél. 02 31 90 29 18

Amicale des Sapeurs Pompiers

Célébration de la fête Sainte Barbe, patronne des Sapeurs Pompiers, le Samedi 6 Décembre 2008 à 18^h30, Place de la 1^{ère} DB Polonaise.

À cette occasion, un bilan sera dressé sur l'effectif, le matériel, les sorties effectuées au cours de l'année. Il sera aussi procédé à une remise de médailles et promotion de grade.

Vous y êtes invités.

Amicale du Personnel Communal

Prenez note :

Dimanche 1^{er} Mars 2009 à la Salle du Suvez,
traditionnel déjeuner aux tripes.

Prix : 8 € par personne
(boisson non comprise)

Amicale des Anciens Combattants Section de Potigny-Soumont-Ouilly

Commémorations :

11 novembre 2008

90^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918
et indépendance de la Pologne
au Monument aux Morts de Potigny à 11^h45

5 décembre 2008

Fin de la Guerre en A.F.N.
au Monument aux Morts de Potigny à 16^h30

Téléthon à Potigny

Plusieurs associations locales se mobilisent pour préparer les journées du Téléthon qui auront lieu les 5 et 6 décembre prochain.

Prenez date et venez rejoindre les bénévoles pour participer aux manifestations qui vous seront proposées. Un calendrier détaillé sera à votre disposition chez les commerçants.

Fleurir Potigny -

« Dites-le avec des Fleurs »

Vous propose au mois de Mai une vente de plants, de fleurs au plus juste prix et vous donne de conseils pour fleurir votre propriété dans les meilleures conditions.

Le Concours des Maisons Fleuries :

Le jury passe une première fois au mois de juillet et une seconde fois fin août pour compléter son jugement.

Il existe différentes catégories :

Façades et Parterres - Fenêtres et Balcons -
Commerçants et Artisans - Participations
remarquées

Dates à retenir :

Mercredi 26 novembre 2008 à 18h Salle du CCAS :
Assemblée Générale,
vous y êtes cordialement invités
et vos suggestions seront les bienvenues.

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage
«Potigny-Jutrosin» a le plaisir
d'accueillir le Groupe Folklorique
Polonais « REDZANE ».
(40 chanteurs et danseurs)



DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2008
À 15^h

SALLE OMNISPORTS
DE POTIGNY

ENTRÉE GRATUITE

Instantanés



La première centenaire à Potigny !

Le 25 Mai 2008 : un jour exceptionnel pour Madame Marguerite GALINS ! En effet, cette date coïncidait pour elle à deux événements. Le premier, commun à toutes les mamans, « la fête des mères » et le second à son anniversaire.

Entourée de ses deux filles, Jeanine épouse MARIE Francis, Marie-Thérèse épouse GRATALOUP François et de sa famille, Madame GALINS fêtait **SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE**.

Née à BOULON (Calvados) le 25 Mai 1908, elle se marie avec Monsieur Félix GALINS le 2 Juin 1928 à BONS-TASSILLY. Ce couple arrive à POTIGNY en 1946 et tient un magasin de droguerie-radio-télévision ; il est installé au n° 64 de la rue du Général Leclerc.

M. et Mme GALINS cessèrent leur activité en 1963.

La Municipalité s'est associée à cet événement et lui a offert fleurs et médaille de la ville de POTIGNY. Bon Anniversaire à Mme GALINS.

Fête de la Musique
21 Juin 2008



Une arrivée originale des futurs mariés
21 Juin 2008



Repas de fin de
saison à la Pétanque
Minière



22 Juin 2008



Centre de Loisirs de la MJC
Juillet-Août 2008

Soirée KUBIAK
20 Septembre 2008



Concours Maisons Fleuries 2008



Palmarès

Catégorie Façades et Parterres

1 ^{er} Prix	: Mme RUDA Janine	Rue du Marché
1 ^{er} Prix	: Mr SERVAIN Jean-Pierre	22, rue Circulaire
3 ^{ème} Prix	: Mr et Mme KNEDLIK Joseph	10, rue du Village
4 ^{ème} Prix	: Mr et Mme BOUFFAY Jean-Michel	23, rue du Village
5 ^{ème} Prix	: Mr et Mme BAJARD Jean-Marie	58, Clos Michel

Catégorie Balcons et Fenêtres

1 ^{er} Prix	: Mr et Mme BREYNE Bernard	19, rue Circulaire
1 ^{er} Prix	: Mr et Mme JURASCHEK Gérard	13, rue de la Libération
3 ^{ème} Prix	: Mme ANDRIOLLO Hélène	84, rue des Bleuets
4 ^{ème} Prix	: Mr et Mme PROSPER Hubert	5, rue du Village
5 ^{ème} Prix	: Mme PRIME Janine	24, rue Circulaire

Catégorie Commerçants – Artisans

1 ^{er} Prix	: Mr et Mme SOREL Patrick	6, rue Général Leclerc
2 ^{ème} Prix	: Mr et Mme HORTHENSE Fabien	26 bis, rue Général Leclerc

Hors Catégorie

Atelier Municipal

Catégorie « Participation Remarquée »

Mr et Mme RUAULT André	1, rue de la Libération
Mr et Mme MESAISE Didier	2, rue de la Libération
Mme KALINSKI Isabella	3, rue de la Libération
Mr et Mme JUSTIN Dominique	4, rue de la Libération
Mme DOMOGALA Arlette	9, rue Général Leclerc
Mr et Mme DRUART Jean	Lotissement Ste Barbe
Mr et Mme SAUVEE Jean-Claude	6, la Hunière
Mr et Mme NOURRY Samuel	35, rue du Village
Mr et Mme SEIGNEURIE Pierre	Rue Général Leclerc
Mme SMYCZYNSKI Janine	27, rue du Village
Mme COLAS Cécile	17, rue du Village
Mr et Mme DULOWSKI Jean-Claude	Venelle Labine
Mr et Mme DIOT Claude	5 bis, rue Général Leclerc
Mme TRAVERS Yvonne	230, rue des Balcons
Mr ERVE Roland	9, Cité du Suvez
Mr et Mme MICHEL Fabrice	4, rue de Jutrosin
Mr LEPELTIER Jean-Pierre	149, rue de Prague

Nos sincères félicitations à tous pour cette magnifique participation à l'embellissement de notre Commune.

Prix décernés par l'Association « Fleurir Potigny »



Ce premier numéro de « Potigny infos » a été réalisé par la Commission Communication. Ont participé : M. KEPA Gérard, M. DEFENOUILLE Jean-Yves, M. SAUVEE Jean-Claude, Mme KISZKO Colette, Mme SOHIER Sylvie, M. NIEWIADOMSKI Rudy et Mme GOLBA Nathalie.

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9^h à 12^h15 et de 13^h15 à 16^h45
Fermé au public le Mardi (sauf si jour férié dans la semaine)

Tél. 02 31 90 84 67 Fax 02 31 90 41 90 email : ville-potigny@wanadoo.fr